



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



5^{ème}

Comité de coordination du Service Civique

Vendredi 18 août 2017 – 14h30

Haut Commissariat

L'engagé de service civique

- L'engagé de service civique effectue une mission auprès d'associations, d'ONG, de collectivités territoriales ou d'établissements publics.
- Il intervient dans 9 grands domaines au service de l'intérêt général :
 - Culture et loisirs
 - Développement international et action humanitaire
 - Education pour tous
 - Environnement
 - Interventions en cas d'urgence en cas de crise
 - Mémoire et citoyenneté
 - Santé
 - Solidarité
 - Sport
- L'engagement de service civique est valorisé dans le parcours de formation et la recherche d'emploi.

Ordre du jour

- Bilan de l'année 2016
 - Le nombre d'engagés en Polynésie française : une augmentation exponentielle
 - La répartition des engagés : présents sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française, majoritairement accueillis dans les communes pour des missions très variées
 - Profil de l'engagé de service civique en 2016 : une femme de 21 ans peu diplômée et sans activité professionnelle
 - Bilan des contrôles menés en 2016 : un accueil en constante amélioration
- Nouvelles dispositions 2017 et perspectives
 - Renforcement du dispositif par la loi en 2017
 - Perspectives
- Questions diverses



BILAN DE L'ANNÉE 2016



Bilan de l'année 2016 : Le nombre d'engagés

- ▶ Nombre de jeunes ayant débuté un contrat de service civique :
 - 2014 : 139
 - 2015 : 488
 - 2016 : 671

→ Soit une augmentation de près de 80 %
- ▶ Objectif 2017 : 1101 engagés
- ▶ Durée moyenne de la mission: 8 mois
- ▶ Indemnités mensuelles des engagés :
 - 61 254 XPF pris en charge par l'Etat
 - 12 838 XPF par l'organisme d'accueil (pour les frais de logement, repas, transport, protection sociale)

Bilan de l'année 2016 : Le nombre d'engagés

Agréments nationaux délivrés par l'Agence de Service civique aux organismes « mère » au profit de la Polynésie française

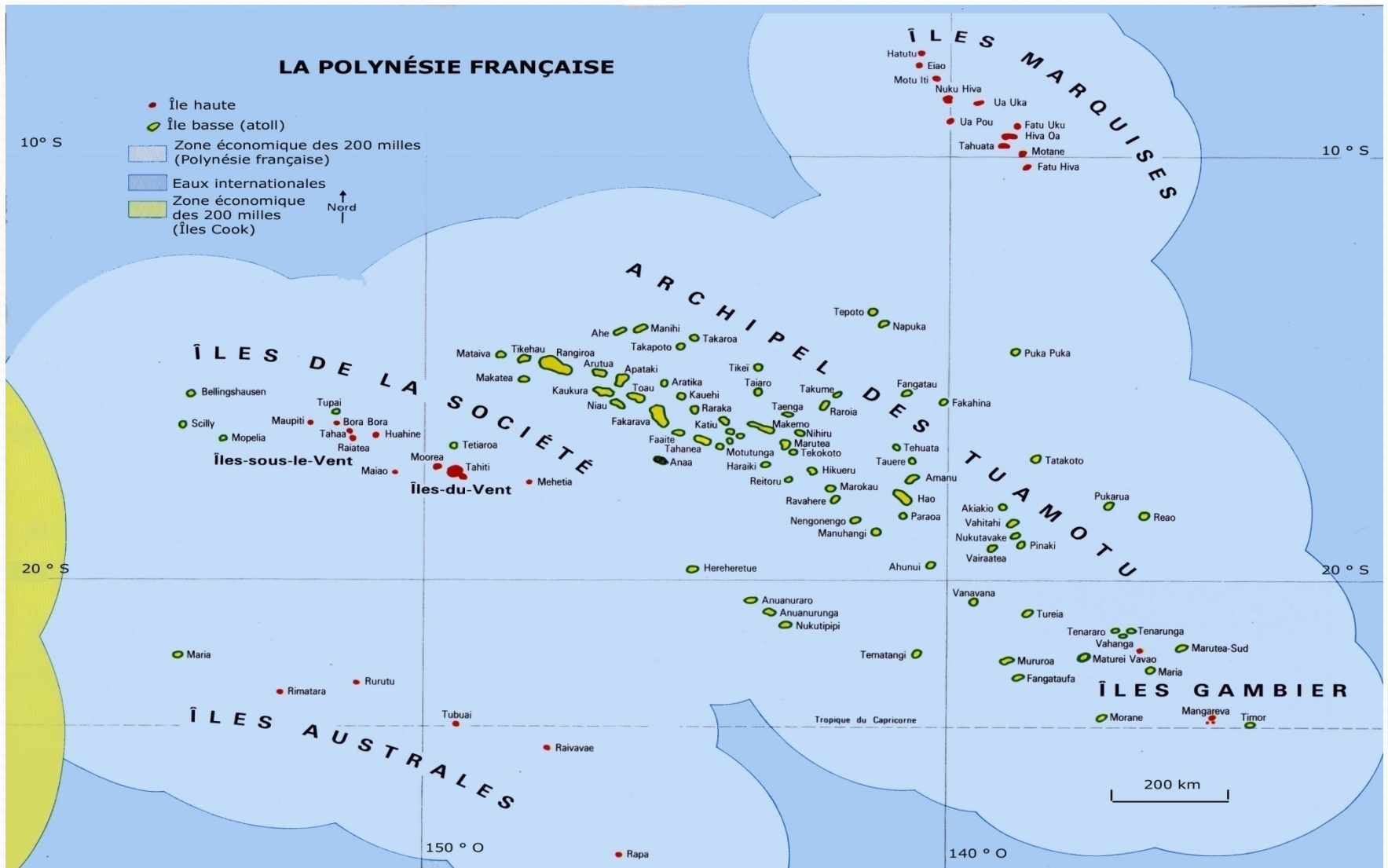
Structure d'accueil	2015	2016
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL	1	1
LA LIGUE DE L ENSEIGNEMENT	114	157
RSMA DE POLYNESIE FRANCAISE	13	13
TERRITOIRE DE LA POLYNESIE FRANCAISE	2	4
UNION TERRITORIALE DE POLYNESIE	21	20
DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES	0	1
DIRECTION PJJ	0	3
DSP	0	1
	151	200

Bilan de l'année 2016 : Le nombre d'engagés

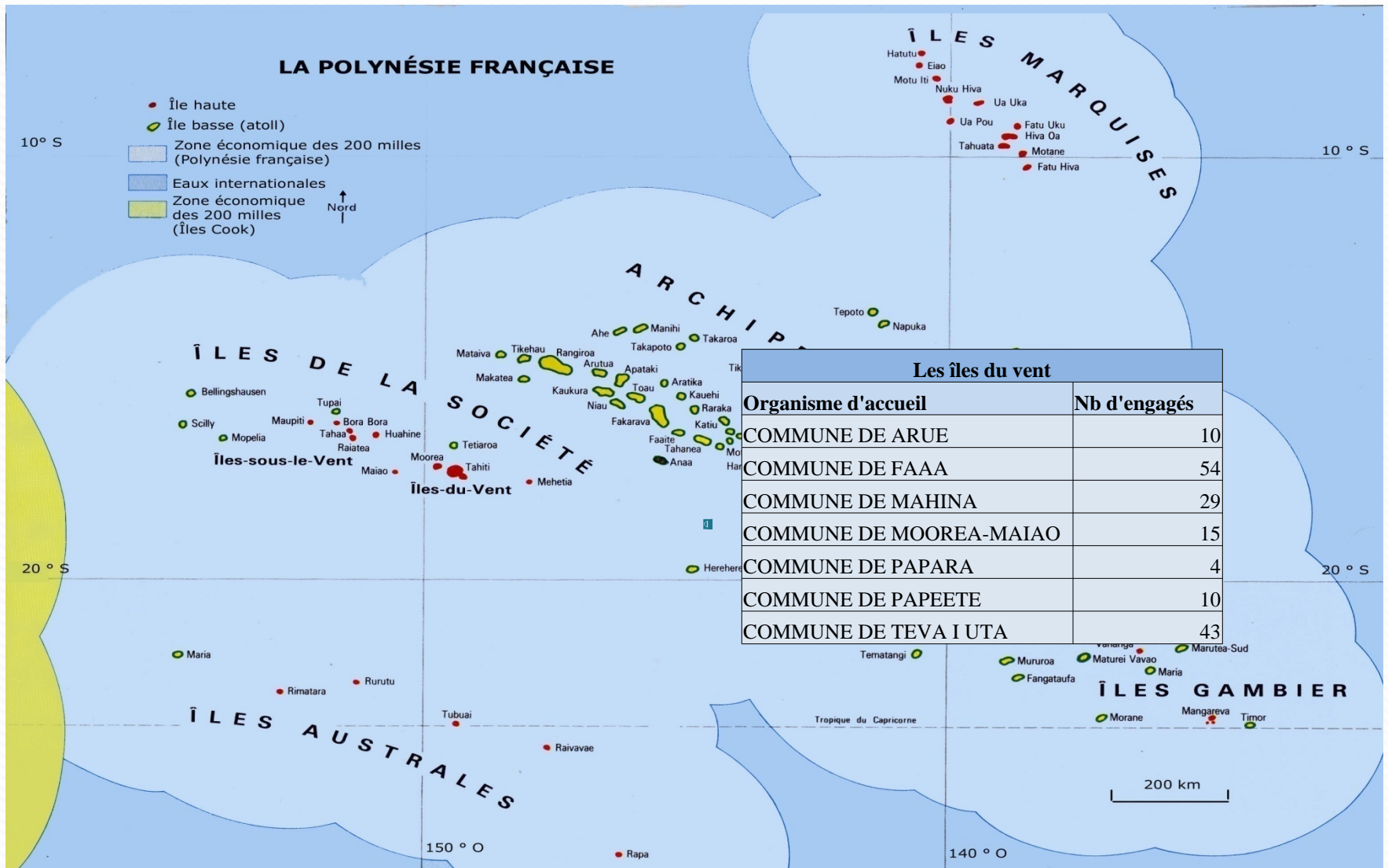
Agréments locaux délivrés par le Haut-Commissaire qui est le délégué territorial de l'Agence de Service Civique :

- 2014 : 35
- 2015 : 335
- 2016 : 535
- Au 18 août 2017 : 394

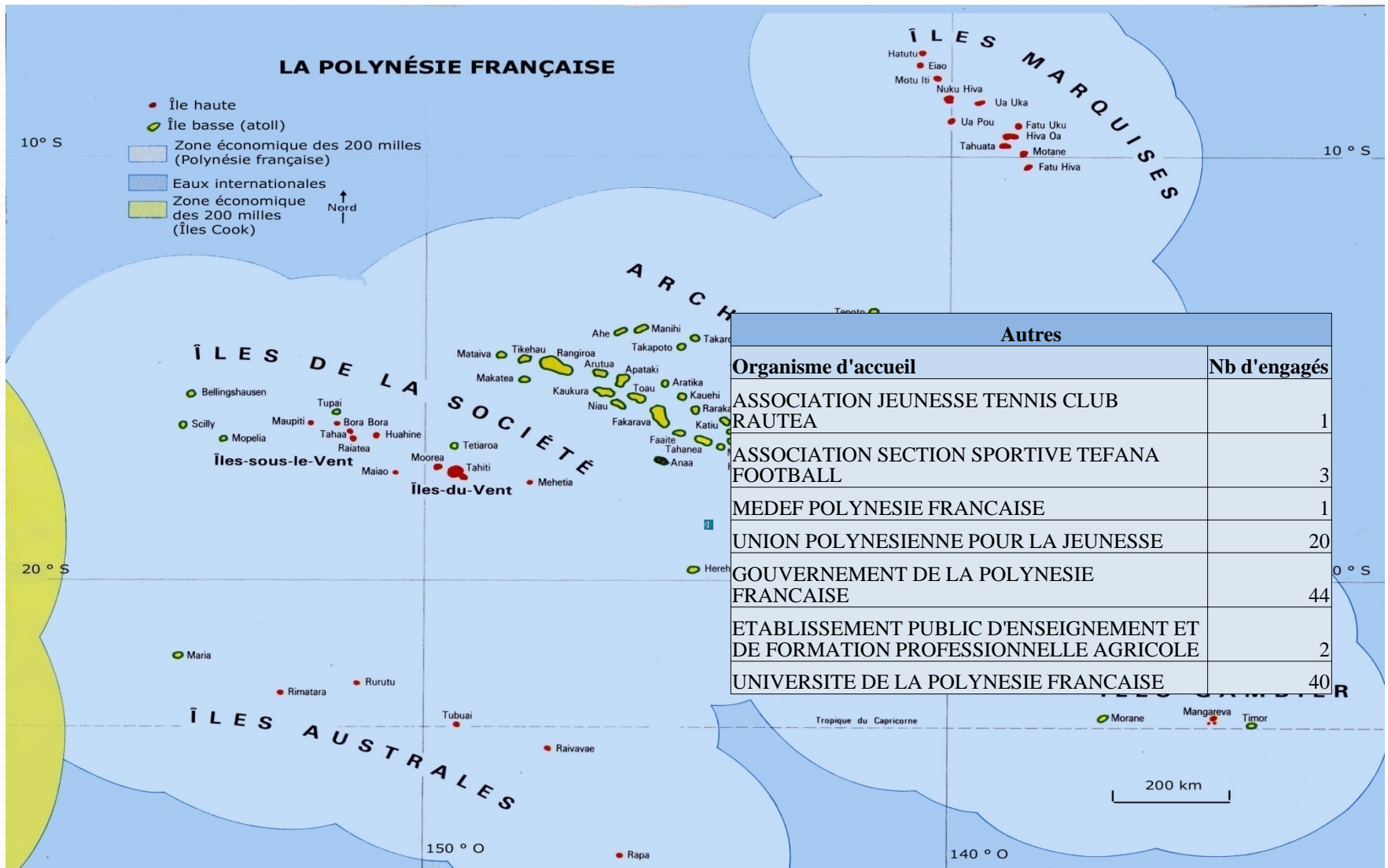
Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



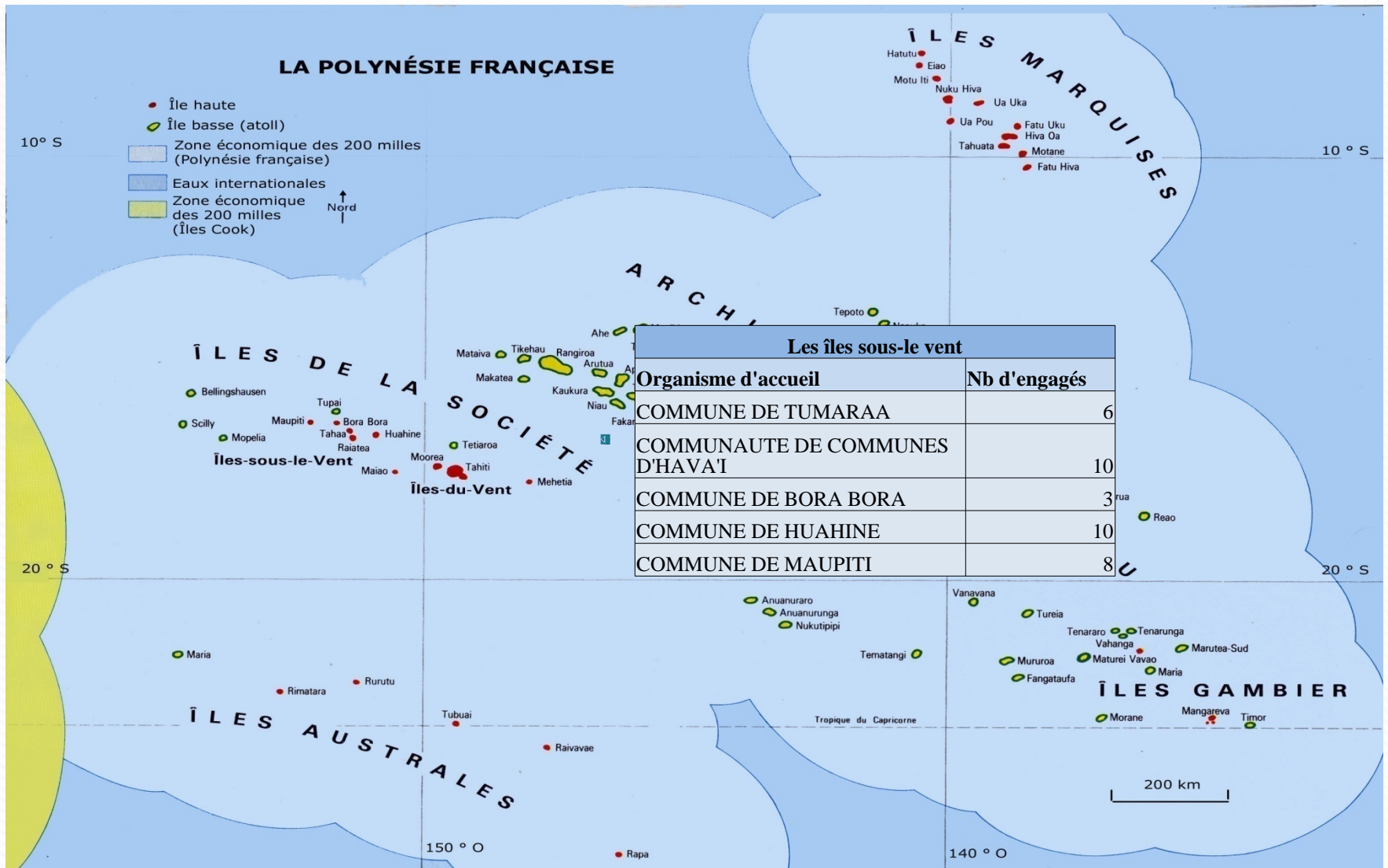
Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



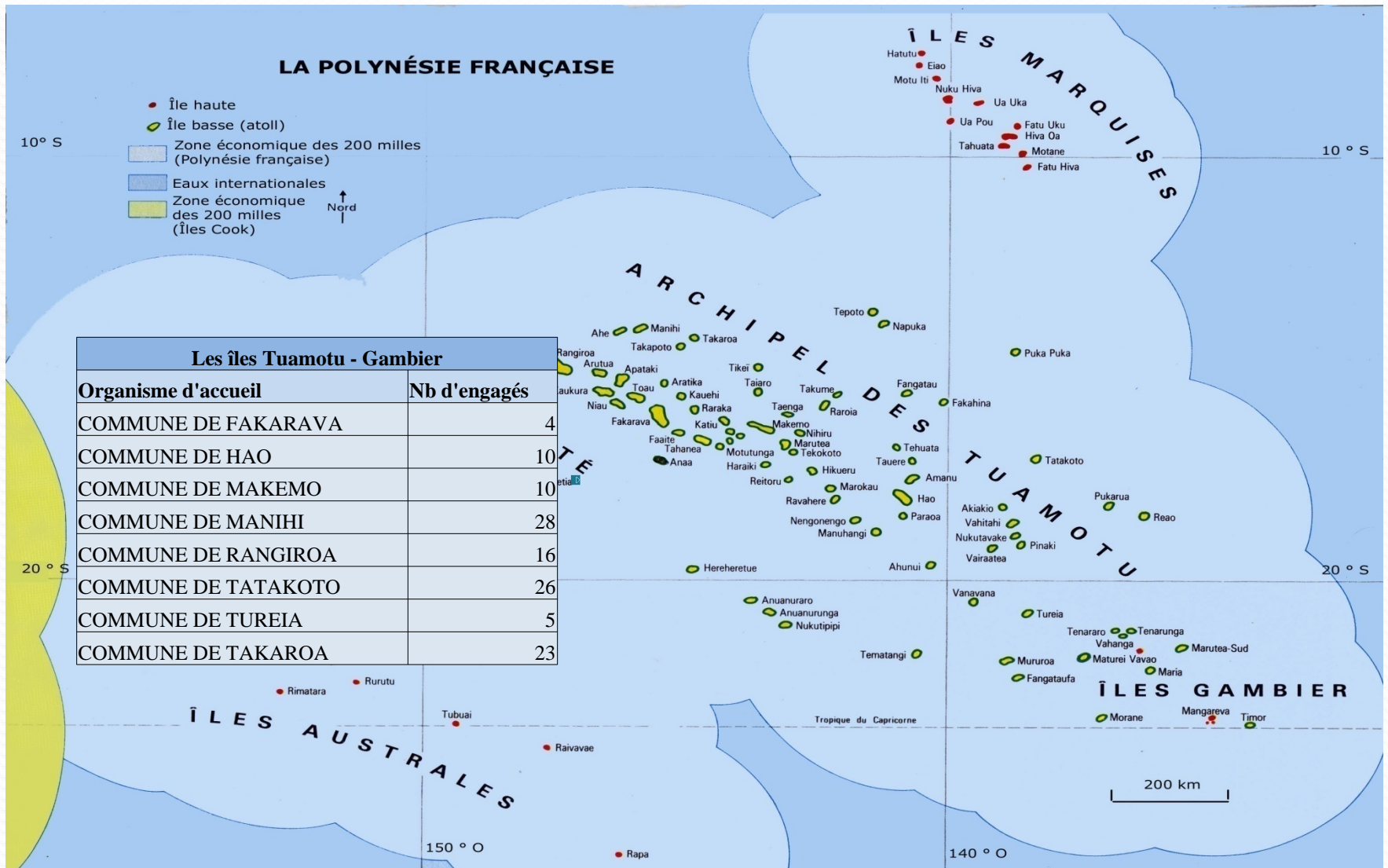
Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



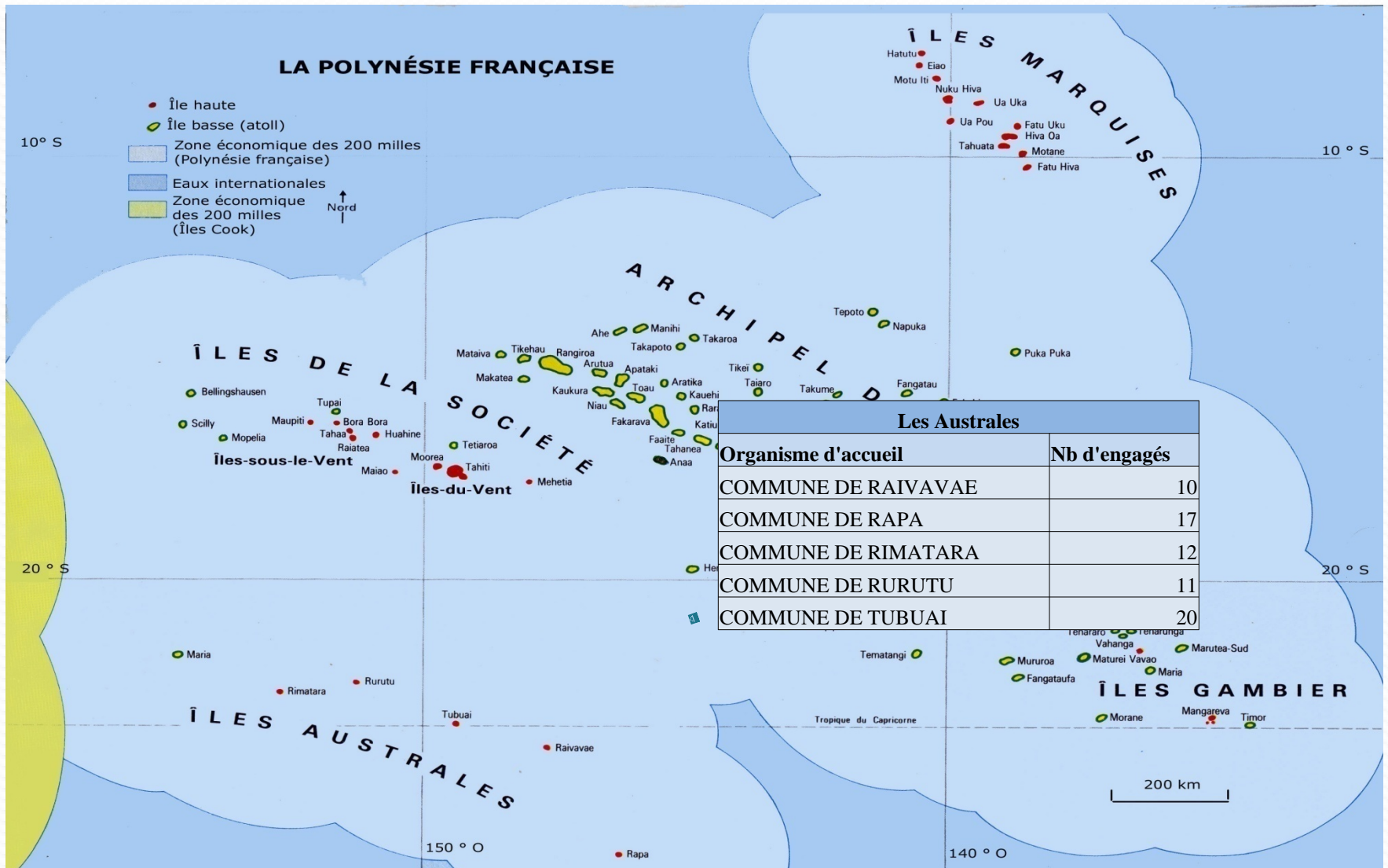
Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



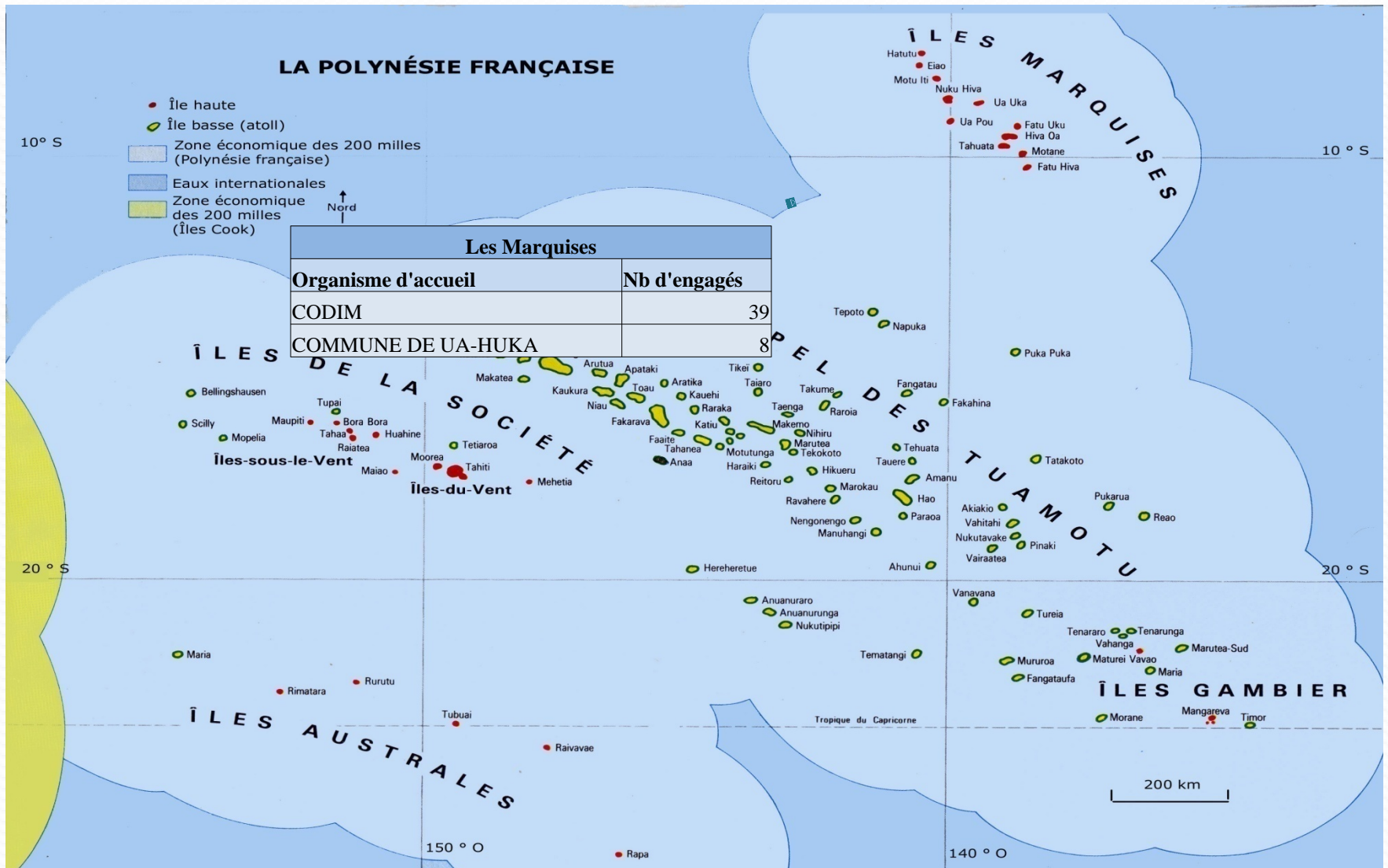
Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



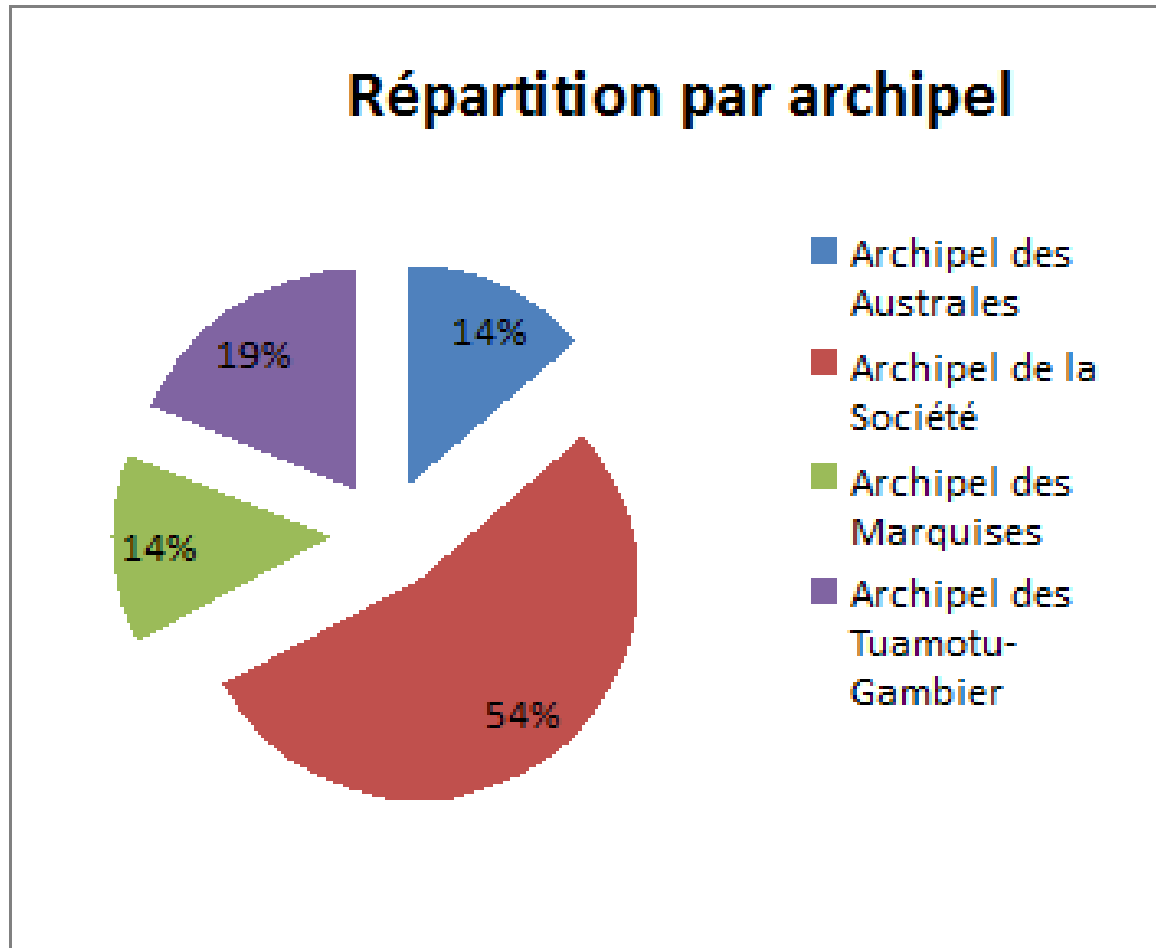
Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



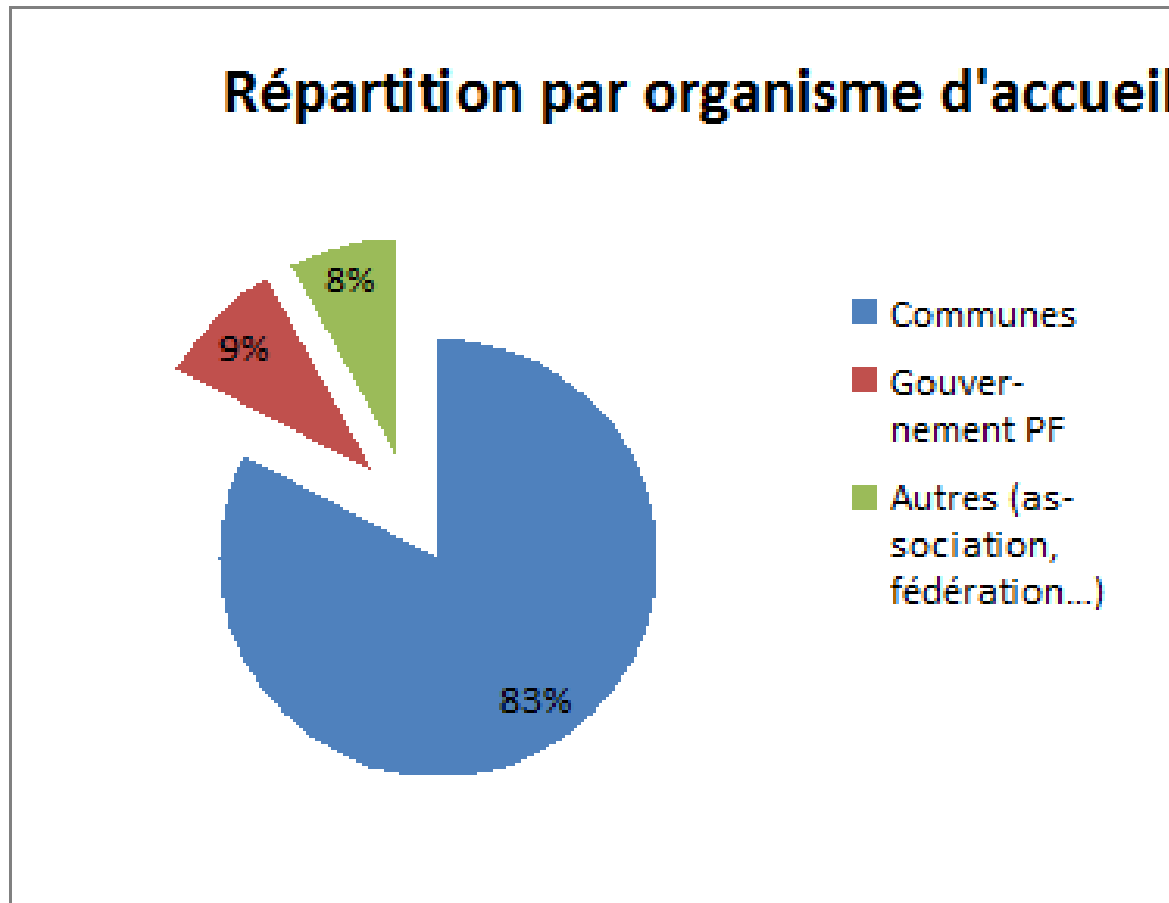
Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



Bilan de l'année 2016 : La répartition des engagés



Bilan de l'année 2016 : Le profil des engagés

▶ Age moyen des engagés en 2016: **21.5 ans**

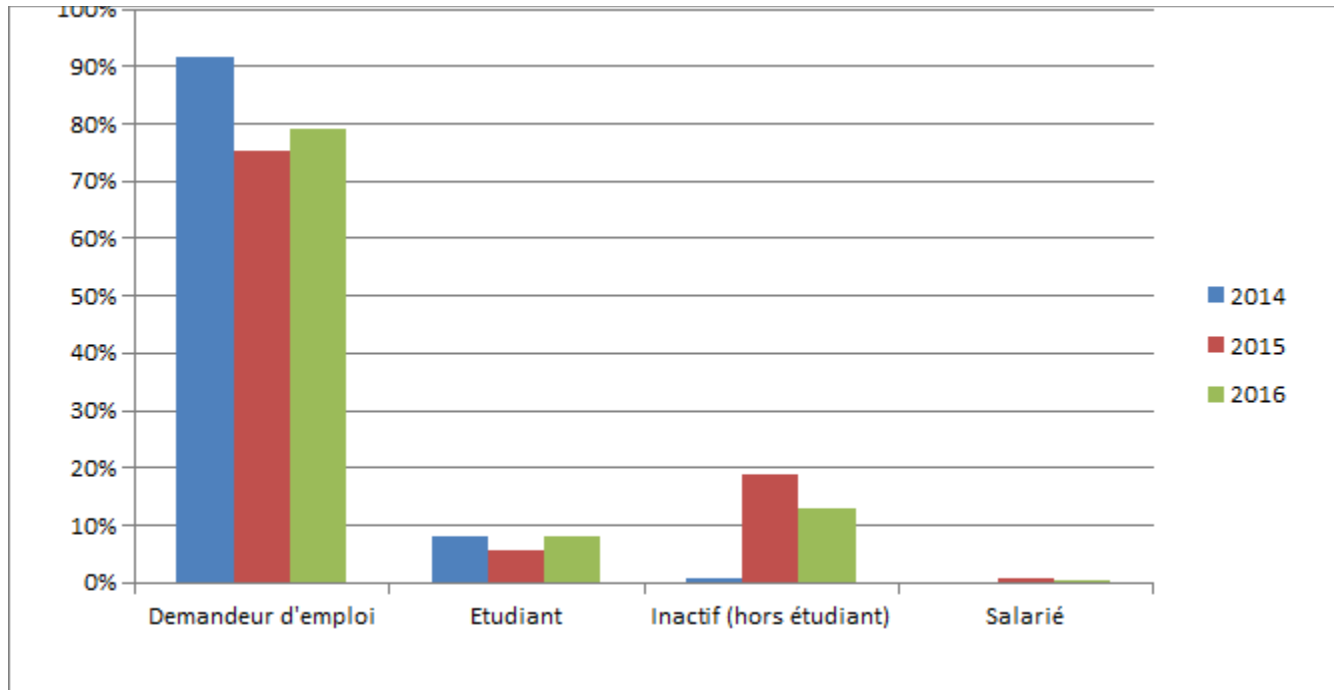
▶ Genre

52  en 2015)

 45 % en 2014)

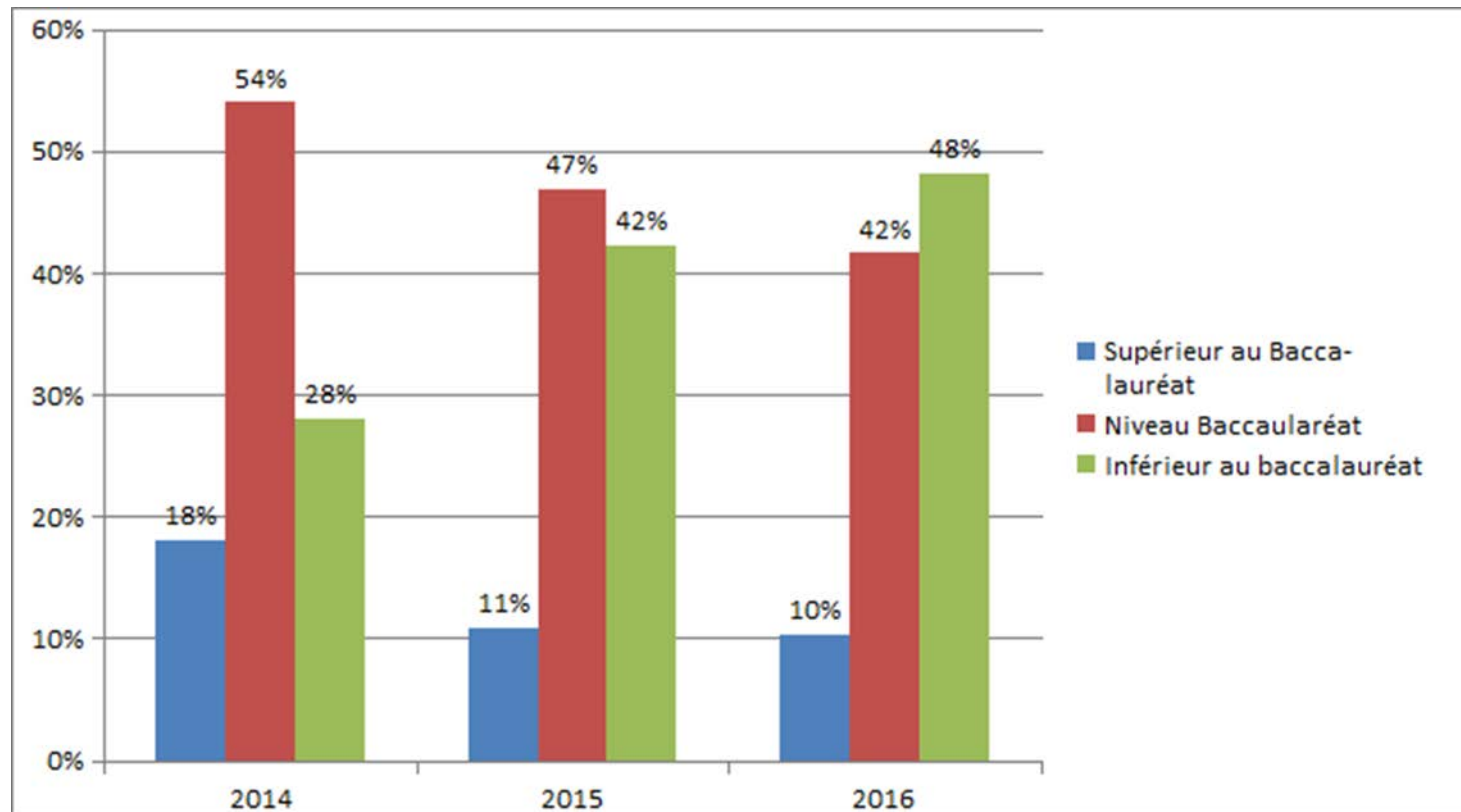
Bilan de l'année 2016 : Le profil des engagés

Situation des engagés avant le début de leur mission

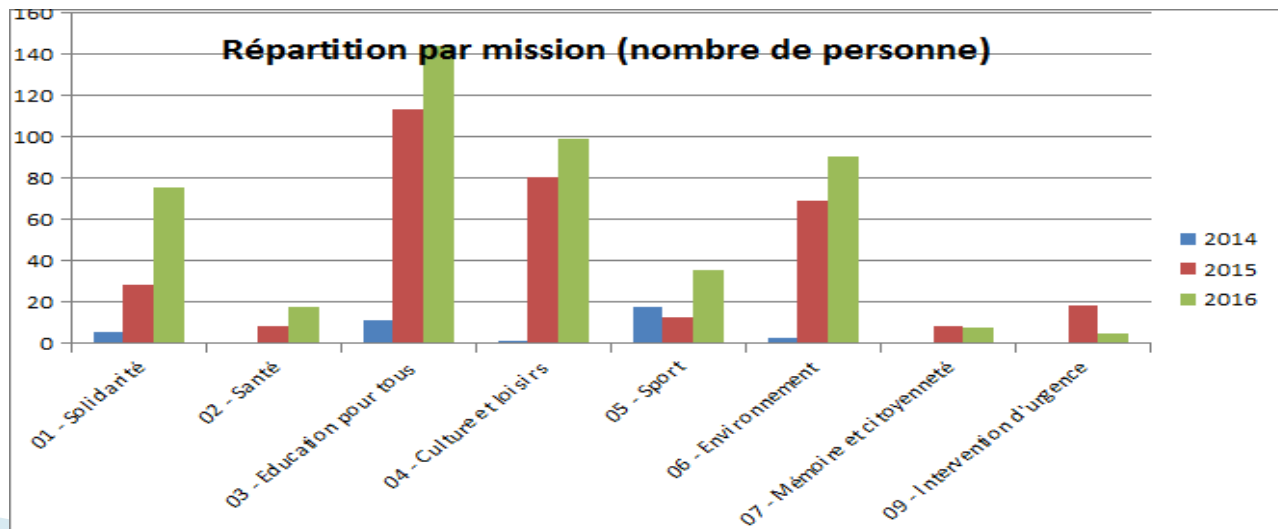
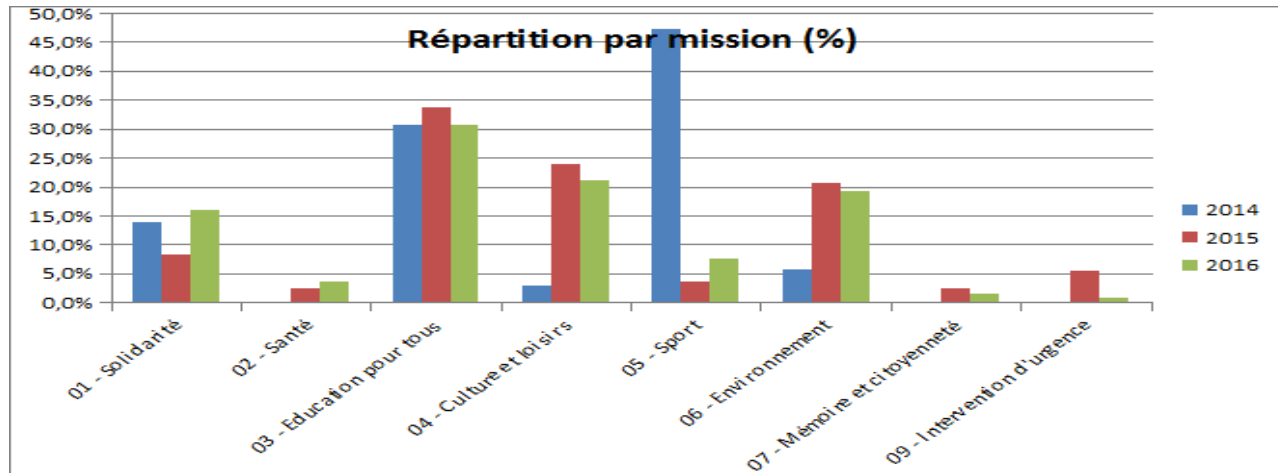


Bilan de l'année 2016 : Le profil des engagés

Niveau d'études



Bilan de l'année 2016 : Le profil des engagés



Bilan de l'année 2016 : Le bilan des contrôles

- 6 contrôles formels ont été réalisés en 2016 et plusieurs organismes ont fait l'objet de visites informelles

- Les aspects positifs :
 - Un souci constant de la part des organismes d'accueil : accueillir les jeunes le mieux possible en leur offrant de réelles perspectives d'avenir
 - Des missions variées qui rendent un réel service à la population

- Les difficultés rencontrées :
 - Un accompagnement parfois limité des jeunes dans leur projet d'avenir
 - Difficultés de mise en œuvre des formations obligatoires et des formations de tuteurs dans les archipels éloignés

NOUVELLES DISPOSITIONS 2017 PERSPECTIVES



Nouvelles dispositions 2017 : renforcement du dispositif par la loi

- **Loi de finances de 2017 :**

- 390 millions d'euros
- 150 000 volontaires

- **Loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 :**

- De nouveaux secteurs d'accueil des volontaires :
 - n'est plus limité aux personnes morales de droit public ou aux associations
- Institutionnalisation du service civique
 - Réaffirmation des principes : recrutement basé sur la motivation, mission ne doit pas se substituer à un emploi
- Nouvelles obligations pour les organismes d'accueil
- Nouveaux droits des volontaires
- Nouveau cadre pour le service civique des sapeurs pompiers
- Consolidation du rôle d'animation territoriale
- Création de la réserve civique
 - Réunir sur une même plateforme toutes les missions d'engagement en faveur de l'intérêt général et incarnant les valeurs de la République
 - Se distingue du service civique : occasionnel, sans limite d'âge, bénévole
 - Intègre les réserves citoyennes existantes

Perspectives

➤ **Renforcer la formation des tuteurs :**

- Juin 2017 : un nouveau marché d'accompagnement des organismes a désigné 2 référents : La Ligue de l'enseignement (FOL) et Unis-Cité
- En lien avec la FOL, un calendrier des formations proposées pour la Polynésie française devrait être adressé prochainement à l'ensemble des organismes d'accueil

➤ **Faciliter l'organisation de formations obligatoires :**

- Nouvelles modalités d'organisation de la formation PSC : les organismes peuvent désormais s'adresser à l'organisme de sécurité civile de leur choix
- Le nouveau marché d'accompagnement des organismes a été élargi à la possibilité de faire appel aux organismes référents pour les formations civiques et citoyennes

➤ **Profiter des nouvelles dispositions de la loi égalité et citoyenneté pour agréer de nouveaux organismes d'accueil**

Questions diverses



Contacts

– Chef du BAMI
Catherine MERCKX
40.46.84.01

– Référent du Service civique
Rose-Marie LEVIN
40.46.84.22

service-civique@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

